

# Inscriptions 2010-2011

**21 janvier 2010**

Le nouveau décret sera voté prochainement, les modalités précises seront alors connues et nous pourrons vous tenir au courant.

Comme déjà annoncé, la grande nouveauté, c'est le formulaire unique d'inscription que chaque enfant recevra via l'école primaire. Les parents déposeront ce formulaire dans l'école de leur premier choix. La période de dépôt des demandes (prioritaires ou pas) débutera dans toutes les écoles le 8 mars et durera trois semaines. L'ordre de dépôt des demandes n'aura aucune influence.

Si le nombre de demandes dépasse la capacité d'accueil, les élèves seront triés suivant des critères définis par le décret. Il semble que ces critères soient, dans le désordre, fratrie, école primaire adossée, distance domicile-école, ...

La mise en œuvre de ces critères sera gérée par un logiciel informatique, diffusé par la Communauté française, et qui sera le même pour toutes les écoles.

La Commission Inter-Réseaux des Inscriptions (CIRI) qui a déjà opéré l'an dernier sera reconduite pour gérer ce qui ne peut l'être au niveau des écoles.

Nous nous proposons de réserver la **soirée du mercredi 3 février 2010 à partir de 17h45** pour une séance d'information pour les futurs élèves et leurs parents.

Aucune inscription ne sera reçue ce soir-là mais vous recevrez **toutes les informations connues à cette date** et vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez.

Des élèves actuels et des professeurs seront également présents pour présenter l'Institut à vos enfants et proposer des ateliers.

Petit aperçu du programme de la soirée...

17h40	Accueil des enfants et parents
18h00	Visite guidée de l'école pour les enfants
18h00	Info aux parents
19h30	Buffet organisé par la cellule OXFAM de l'école
19h50 puis 20:25	Possibilité de participer à deux ateliers parmi les sujets suivants 1 : Une journée type 2 : Evaluation 3 : Les élèves dans l'école 4 : Travailler, à l'école et à la maison
21h10	Réponses aux questions

Nous vous remercions de votre compréhension et restons bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

G Hittélet et R. Rosi